

N°41

La gazette du Renard



SEPTEMBRE 2023 • Bulletin d'informations communales



Le journal des
Petits Malins



VIE SCOLAIRE

p. **16**

VIE LOCALE



Travaux
municipaux p. **8**

VIE LOCALE



Comprendre
sa TEOM p. **10**

INFOS DIVERSES



La fibre, ça
avance ? p. **22**

SAINT-MICHEL
DE SAINT-GEOIRS





Édito

Le mot du Maire

Mesdames, messieurs,

Nous voici déjà à mi-chemin de cette mandature dont le démarrage fut atypique par bien des aspects. Le contexte sanitaire et géopolitique international, le défi climatique, le retour de l'inflation, la flambée des énergies et les tensions sociales que traverse notre pays me renforcent à la fois dans mes valeurs et dans mes objectifs. Plus que jamais, nous avons besoin de cohésion sociale et républicaine, d'universalisme, d'esprit civique et de respect de l'autorité sous toutes ses formes.

Jamais autant de maires n'ont démissionné de leurs fonctions que ces dernières années. Gérer une commune en faisant face aux injonctions contradictoires, à la complexification des procédures et à la raréfaction des moyens, aux intérêts particuliers qui ne se soucient guère de l'intérêt général, à l'individualisme virant parfois au manque de respect des biens et des personnes, exige de la résistance et un engagement de chaque instant, sans perdre sa boussole, pour mener à bien les projets nécessaires.

C'est pourquoi, comme de tradition au cours des mois de mars et avril, le conseil municipal a débattu des orientations budgétaires de la commune et a voté le budget annuel. C'est dans une période contrainte et compliquée que nous avons élaboré ce budget. Nous avons décidé, cette année encore, de ne pas augmenter les taux d'imposition mais l'État a augmenté les bases de 7,1% ce qui vous fera tout de même une augmentation sur votre feuille d'impôt.

Malgré cette période difficile, le conseil municipal a décidé de poursuivre sa feuille de route avec :

- le complément d'étude pour l'**enrochement de la route de La Croix Toutes Aures** afin de pouvoir faire les travaux sur la fin de l'année ;
- le lancement des **travaux de l'aire de jeux** ;
- et également les **travaux de rénovation énergétique du bâtiment mairie.**

Je ne m'attarderai pas sur tous ces dossiers car vous aurez tous les détails dans la rubrique « travaux » mais également lors de notre réunion publique de mi-mandat, courant du mois novembre (La date reste à fixer).

Merci une fois encore aux conseillers municipaux et aux membres de la commission sociale pour leur engagement dans l'organisation et leur participation aux diverses animations communales.

Après une très belle édition de la fête de la musique en juin dernier, nous avons eu une très grande participation à notre traditionnel concours de pétanque de juillet. D'autres propositions événementielles se succéderont dans les mois à venir. **J'encourage tous nos habitants à s'associer à la vie de notre village.** En parcourant notre site ou en vous connectant à l'application *Politeia* sur votre téléphone, vous aurez toutes les informations de la commune.

Je remercie également toutes les associations qui participent à l'animation de notre village. Je vous souhaite un bel automne et une belle fin d'année.

Profitez de ce temps pour apprécier la beauté de nos paysages, le réconfort de moments conviviaux, la joie de se retrouver et de partager, le bonheur de découvrir.

Bonne lecture à tous !

Joël MABILY
Maire de Saint-Michel

Sommaire n°41

VIE LOCALE 4

COMMISSION FINANCES 4

- Budget primitif 2023

COMMISSION SOCIALE 5

- Repas des aînés
- Commémoration du 19 mars 1962
- Fête des mères
- Concours de pétanque
- Fête de la musique

TRAVAUX 8

À venir

- Rénovation énergétique de la mairie
- Enrochement au quartier Mon Cœur

Réalisés

- Rafrâichissement du bâtiment de la Mairie
- Mise en place de barrières et accès Madone
- Terrassement aire de jeux, pose de bâches

ENVIRONNEMENT 10

- Comprendre sa taxe d'ordures ménagères (compostage collectif)
- Focus déchets

VIE ASSOCIATIVE 13

LA FRATERNELLE 13

- Saisons festives et liens fraternels

ÉQUIPE BÉNÉVOLE 13

- Préparatifs de la crèche de Noël

DON DE SANG 14

- Ligne de conduite

LES 3 SAINT-GEOIRS 15

- Le Comité prépare sa rentrée

L'ACCA 15

- Saison de Chasse 2023-2024

VIE SCOLAIRE 16

- Le journal des Petits Malins
- Les 20 ans du RPI
- La rentrée des classes

INFOS DIVERSES 22

- La fibre à Saint-Michel, ça avance ?
- L'ambroisie, un enjeu de santé publique

Festivités 2023 (Rappel)

Téléthon

TÉLÉTHON : ÉDITION 2023

- 17 novembre
Concert en soirée à l'église
- 3 décembre :
Marche des coteaux

LA FRATERNELLE

- 9 décembre
Rencontre autour
du sapin magique



EXPOSITION PAR L'ÉQUIPE BÉNÉVOLE



Découverte de la crèche de l'église
et Village miniature

- 9, 10, 16, 17 décembre 2023
- 6, 7, 13, 14, 27 et 28 janvier 2024

Infos utiles

Mairie de Saint-Michel

1550 route de la Forteresse
38590 Saint-Michel-de-Saint-Geoirs

Tél. **04 76 65 48 83**

Mail : mairie.stmichelstgeoirs@wanadoo.fr

Web : <https://mairie-stmichelstgeoirs.com>

Horaires d'ouverture du secrétariat au public

- Lundi de 9h à 12h
- Jeudi de 9h à 12h et de 13h à 17h

Possibilité de prendre rendez-vous avec la secrétaire
sur d'autres créneaux horaires.

Le secrétariat est également ouvert le lundi de 12h30
à 14h30 et le mardi de 9h à 12h (**hors public**)

Gestion de l'eau

Bière Isère Communauté

Tél. **04 74 20 86 73 - URGENCE 04 74 20 86 78**

1 bd De Lattre de Tassigny - 38260 La Côte-St-André

<https://bievre-isere.com/ms/eau-assainissement-et-dechets>

Déchèterie

Route de la Frette - 38590 St-Étienne-de-St-Geoirs

Tél. **04 76 93 44 16**

- Lundi 14h - 18h (17h en hiver)
- Mardi Fermé
- Mercredi à samedi ... 9h - 12h ; 14h - 18h (17h en hiver)
- Dimanche Fermé

Déchets végétaux

Il est interdit de brûler des déchets verts (végétaux secs ou humides) chez soi, que ce soit avec un incinérateur de jardin ou à l'air libre. Les déchets doivent être compostés sur place, broyés ou emmenés à la déchèterie, et non plus brûlés.

Pollution atmosphérique

Pour les épisodes de pollution atmosphérique les informations sont disponibles sur le site : www.air-rhonealpes.fr, rubrique « L'air de ma région/Episodes de pollution ».

Ramassage des poubelles

Les jeudis des semaines paires

Nuisances sonores

L'usage des appareils de bricolage et de jardinage, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, est limité aux horaires suivants :

- en semaine, de 8h à 12h et de 14h à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

La Ressourcerie

200 route du village - 38870 St-Pierre-de-Bressieux

Tél. **04 27 69 00 62**

Permanence Assistance Sociale

54 route de Brézins - 38590 St-Étienne-de-St-Geoirs

Tél. **04 76 91 91 00**

La Poste Tél. **36 31**

Samu Tél. **15**

Gendarmerie Tél. **17**

60 Rte de Chartreuse - 38590 St-Étienne-de-St-Geoirs

Pompier Tél. **18**

Urgences Tél. **112**

Médecin

Cabinet médical : **04 76 65 41 58**



Bulletin municipal de Saint-Michel-de-Saint-Geoirs

Responsable de la publication :

Joël MABILY

Comité de rédaction :

Nadège REY, Joël MABILY,
Sandrine GUILLOT, Morgane MÉARY

Crédit photos : Nadège REY,
Bernard DURAND, AdobeStock,
services municipaux, associations
et contributeurs

Réalisation : Bernard DURAND

Impression : Imprimerie ROCHAT
(04 74 20 51 10)

Diffusion : Services municipaux

**Merci à tous les contributeurs
de ce numéro.**

Budget primitif 2023

Le budget d'une commune, C'est l'outil fondamental de sa gestion et c'est aussi un acte politique et démocratique. Il indique les orientations financières et les priorités de la politique municipale, proposées par le maire et votées par le conseil.

DÉPENSES

FONCTIONNEMENT

346 934 €



Charges à caractère général
201 005 €



Autres charges gestion courante
58 729 €



Charges du personnel
87 200 €

INVESTISSEMENT

386 990 €



Air de jeux
112 800 €



Reversement de caution
510 €



illumination
2 500 €



Achat terrain bornage
6 000 €



Étude du schéma directeur de la défense incendie
3 600 €



Rénovation bâtiment communaux
114 000 €



Enrochement route de La Croix Toutes-Aures
147 580 €

RECETTES

FONCTIONNEMENT

346 934 €



Impôts et taxes
38 700 €



Excédent antérieur reporté
83 111 €



Autres produits gestion courante
23 400 €



Dotations et participations
110 923 €



Fiscalité locale
84 000 €



Produits des services
6 800 €

INVESTISSEMENT

386 990 €



Excédent de fonctionnement
151 973 €



FCTVA 2022
22 440 €



Solde d'exécution investissement reporté
212 577 €

Repas des aînés

Le 4 mars dernier, 47 de nos aînés ont pu se retrouver dans la salle de motricité de notre école maternelle, pour participer au traditionnel repas offert par la municipalité et servi par les membres de la commission sociale.

Un grand moment de convivialité et d'échanges chaleureux autour du doyen de notre commune : M. Joseph Guironnet, 94 ans.

En fin de journée, des repas ont été livrés, par des élus, à nos aînés qui étaient dans l'impossibilité de se déplacer pour des raisons de santé.



La convivialité tient une grande place au traditionnel repas des aînés

Commémoration du 19 mars 1962

Le 19 mars à 9 heures a eu lieu la cérémonie de commémoration de la guerre d'Algérie.

Après le discours officiel et la levée de drapeaux par des membres de la FNACA, les échanges se sont poursuivis dans la matinée.



Un moment toujours émouvant pour les anciens combattants - Photo Le DL /Marianne BOIS

Fête des mères

Tous les ans, au printemps, un dimanche est dédié aux mamans : c'est la fête des mères !

Il existe de nombreuses façons d'honorer cette journée et pour le conseil municipal, la célébration de l'amour maternel se fait avec une jolie plante.

En France, on la fête le dernier dimanche de mai. Une exception : si la Pentecôte tombe le dernier dimanche de mai, alors la Fête des mères a lieu le premier dimanche de juin.

Ce fut le cas cette année.

Le samedi 3 juin, tous les habitants étaient conviés autour d'un buffet apéritif afin de se retrouver et partager diverses discussions. **M. le maire, lors de son discours, nous a partagé un joli poème.**

Chaque maman est repartie avec un géranium, symbole de bonheur, d'amitié, d'estime et de sociabilité.



*Mère de mon cœur, femme extraordinaire,
En ce jour, je veux te rendre hommage sincère.
Ton amour inconditionnel, ta bienveillance sans fin,
Font de toi une mère précieuse, un trésor divin
Tu as porté la vie avec force et courage,
Tu as nourri nos âmes de douceur et de partage.
Dans tes bras, nous avons trouvé la sécurité,
Et dans ton regard, l'amour et la complicité.
Tu es notre rocher, notre guide, notre étoile,
Ton soutien constant illumine notre voie, sans faille.
Tu as sacrifié tant de choses pour notre bonheur,
Ton dévouement est une source de chaleur.
Tu as essuyé nos larmes, consolé nos peines,
Tu nous as offert ton soutien, bravé toutes les gênes.
Tes conseils avisés ont éclairé nos décisions,
Tu es notre source d'inspiration et d'admiration.
Aujourd'hui, je veux te dire merci du fond du cœur,*

*Pour toutes les fois où tu as été là, avec ferveur.
Ta force, ton amour, ta sagesse infinie,
Sont des trésors qui brillent dans notre vie.
Joyeuse fête des mères, toi qui es si précieuse,
Dans nos pensées, tu demeures, belle et radieuse.
Que cette journée t'apporte bonheur et amour,
Car tu mérites notre admiration
et notre tendresse pour toujours.*

Concours de pétanque

Samedi 22 juillet, la chaleur n'a pas découragé les amateurs de pétanque qui sont venus nombreux, munis de casquettes, de chapeaux ou de bobs, participer au concours de boules : 32 doublettes et 10 en complémentaire.



M. le maire avec les finalistes du concours général



Les finalistes des complémentaires accompagnés de M. le maire



Toute l'équipe de la commission sociale a œuvré pour faire de cette journée une réussite : table de marques, buvette et restauration avec sourires et bonne humeur. Un grand bravo à nos très jeunes boulistes que nous espérons retrouver

l'année prochaine (peut-être en finale), félicitations aux finalistes des 2 groupes et un grand merci à tous les participants, familles des joueurs, élus des communes voisines et spectateurs qui ont fait de cette journée un grand moment de convivialité.

De très nombreux lots ont été distribués grâce à nos différents partenaires et entreprises.

Le concours s'est achevé dans la nuit et la soirée a continué autour de la buvette.

Fête de la musique

Fête annuelle organisée par la Mairie et sa commission sociale, elle est devenue la manifestation la plus fréquentée de l'année avec pas moins de 200 personnes.



À chaque édition, nous proposons une nouveauté.

Cette année, le **feu d'artifice**, majestueux, a été grandement apprécié car cela faisait très longtemps que Saint-Michel n'en avait pas vu dans son village.

Le groupe JIEL Y LAS MARGARITAS qui, depuis 3 ans, nous ravit par ses chansons variées, apporte lui aussi son lot de nouveautés avec différents chanteurs et notre principal pilier, Jean-Luc CHESSA.

En guise de scène, un camion débâché pour l'occasion, agrémenté de son et lumière, le résultat était escompté.

Jusqu'à tard dans la nuit, nous avons pu rire grâce à une corde disons... un peu vieille ? qui n'a pas tenu face à 2 équipes en force pour le tir à la corde qui opposait St-Geoirs et St-Michel. Nous avons même des conseillers qui se sont trouvés une nouvelle vocation dans la chanson... nous tairons son nom pour l'anonymat. Hein Franck ?

Ce fut une belle et agréable soirée où nous avons été à court de nourriture tant le succès a été présent.

Merci à tous pour ces moments conviviaux.

Une petite erreur s'était glissée dans le Dauphiné Libéré, nous ne faisons pas de concours de pétanque pour la fête de la musique. Nos informations sont relayées par le site internet et l'application ainsi que par l'affichage, n'hésitez pas à y jeter un œil.



TRAVAUX

État d'avancement des travaux mu

Malgré les difficultés rencontrées sur nos chantiers, nous avons pu avancer, et nous avons déjà démarré une partie des travaux. Nous allons faire le point sur les 3 gros dossiers :

1 L'aire de jeux

Nous avons déposé des dossiers de subvention pour lesquels **nous avons eu un retour positif du département pour 45%** (soit 42 271€), **de la région pour 16%** (soit 15 000€) et nous sommes en attente de la réponse de la CAF pour un montant de 9 920€.

Le conseil s'est réuni le 6 juillet et a retenu l'entreprise **Gachet** pour l'aménagement de l'aire de jeux et son accès, ainsi que l'entreprise **Transalp** pour les jeux, pour un montant total de 93 936.98€.



Le terrassement de la plateforme a été réalisé la dernière semaine de juillet.

La pose des jeux est prévue pour la deuxième quinzaine de novembre si le temps le permet. C'est pourquoi nous avons bâché toute la plateforme.

2 Rénovation énergétique du bâtiment de la mairie

Nous avons démarré ce dossier car il y avait de nouvelles aides spécialement identifiées pour la rénovation énergétique: le fond vert de l'État et les 10% de majoration des aides du département.

Mais pour cela, il fallait une étude justifiant au moins 30% d'économie pour le fond vert et 40% pour obtenir le 10% supplémentaire du département. Cette étude, nous l'avons confiée à l'entreprise Dauphiné Conseils Énergies pour un montant de 1 000€ HT.

Je remercie monsieur Renaud VALLIN pour sa réactivité, ce qui nous a permis d'être dans les délais de dépôt des dossiers du fond vert.

Nous avons eu un avis favorable pour toutes nos demandes : 25% du fond vert et 45% + 10% du département, soit un taux maximum de 80%.

Nous nous sommes réunis le 27 juillet pour attribuer les marchés aux entreprises, et ont été retenus :

- Sas Berruyer Nemoz Charpente pour la toiture
- Menuiserie Proponnet pour les menuiseries
- EURL DICO pour toute la partie isolation des murs et planchers
- SARL Vincent Baratier pour l'électricité et la pompe à chaleur

Les travaux devraient être réalisés au cours des 2 derniers mois de l'année.



La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

isère
LE DÉPARTEMENT

nicipaux

③ L'enrochement de la route de la Croix Toutes Aures



Les études complémentaires ont été validées et ont démarré le 23 mars par de nouveaux sondages. Les derniers résultats sont arrivés le 10 juillet qui nous ont fait ressortir deux propositions : un enrochement ou un remblai compacté par couche. Nous avons opté pour la deuxième solution moins coûteuse et avec moins de délai de fourniture. Les devis sont en cours et **les travaux devraient pouvoir être réalisés sur cette fin d'année.**

Rénovation du bâtiment de la mairie, pose de barrières et autres travaux communaux...

En mars, l'entreprise Proponnet a procédé à la **rénovation des volets de la mairie**. Ils ont tous été décrochés et repeints et tous les scellements des gonds ont été refaits pour un montant de 16 014 € HT.

Nous avons également fait quelques corvées avec les élus :

- Tout d'abord l'**élagage et la pose d'un nouveau "passage d'homme"** sur le chemin reliant l'église au croisement de la Chessière.
- Ensuite la **pose des bâches sur les talus du parking de Marguerite** et de celui de l'église.
- Enfin la **pose des barrières d'accès à la Madone**.

Ces travaux ont pu se réaliser facilement grâce aux connaissances et à l'aide apportée par Albert DÉTROYAT qui est aussi

venu avec sa pelle pour creuser les trous afin de pouvoir faire les scellements des barrières.

Je tiens à remercier l'ensemble des entreprises, des élus et surtout Albert qui est toujours partant pour nous donner un "coup de main", pour la réalisation de tous ces travaux et corvées.

Pose d'une des barrières d'accès à la Madone



Acrochage des volets rénovés à la mairie



Comprendre sa taxe d'ordures ménagères

DE QUOI S'AGIT T'IL ?

La **TEOM** est une taxe prélevée sur les ménages pour financer le service de déchets. Elle est calculée à partir de la base foncière de l'habitation et elle est due pour toutes les propriétés bâties soumises à la taxe foncière. Depuis 2021, les 50 communes de Bièvre Isère Communauté sont désormais assujetties à la TEOM.

OÙ SE TROUVE-T'ELLE SUR MA FEUILLE DE TAXE FONCIÈRE ?

Taxes foncières 2022		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations	
Taux 2021	30,28 %		%	0,332 %	0,231 %	13,79 %	%		
Taux 2022	30,28 %		%	0,332 %	0,221 %	14,08 %	%		
Adresse	1496			1496	1496	1496		672	
Base						211			
Cotisation	453			5	3				
Cotisation lissée									
Adresse									
Base									
Cotisation									
Cotisation lissée									
Cotisation 2021	438			5	3	200		672	
Cotisation 2022	453			5	3	211			
Variation	+3,42 %		%	0 %	0 %	+5,50 %	%		
Propriétés non bâties		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2021	64,62 %		%	3,16 %	42,43 %	0,602 %	18,40 %	%	
Taux 2022	64,62 %		%	3,16 %	42,43 %	0,519 %	17,60 %	%	
Bases terres non agricoles							16		
Bases terres agricoles	13			13			3		11
Cotisation 2021	8			0			3		
Cotisation 2022	8						0 %		
Variation	0 %		%	%				%	
Dégrevement jeunes agriculteurs (JA)				Base du forfait forestier		Caisse d'assurance des accidents agricoles			
Base État						Droit proportionnel :			
La base communale des terres agricoles exonérée est de 3 €.						Frais de gestion de la fiscalité directe locale		31	
						Dégrevement Habitation principale			
						Dégrevement JA État			
						Dégrevement JA Collectivité			
						Montant de votre impôt		714	

Vous trouvez ici le taux de TEOM qui était de 14,08 % en 2022.

On applique ici le taux de TEOM 2022 à la base fiscale $14,08\% \times 1496 = 211$. On ajoute à ce montant la part incitative présente en bas à gauche de la feuille de taxe si présente (pas le cas chez nous à ce jour).

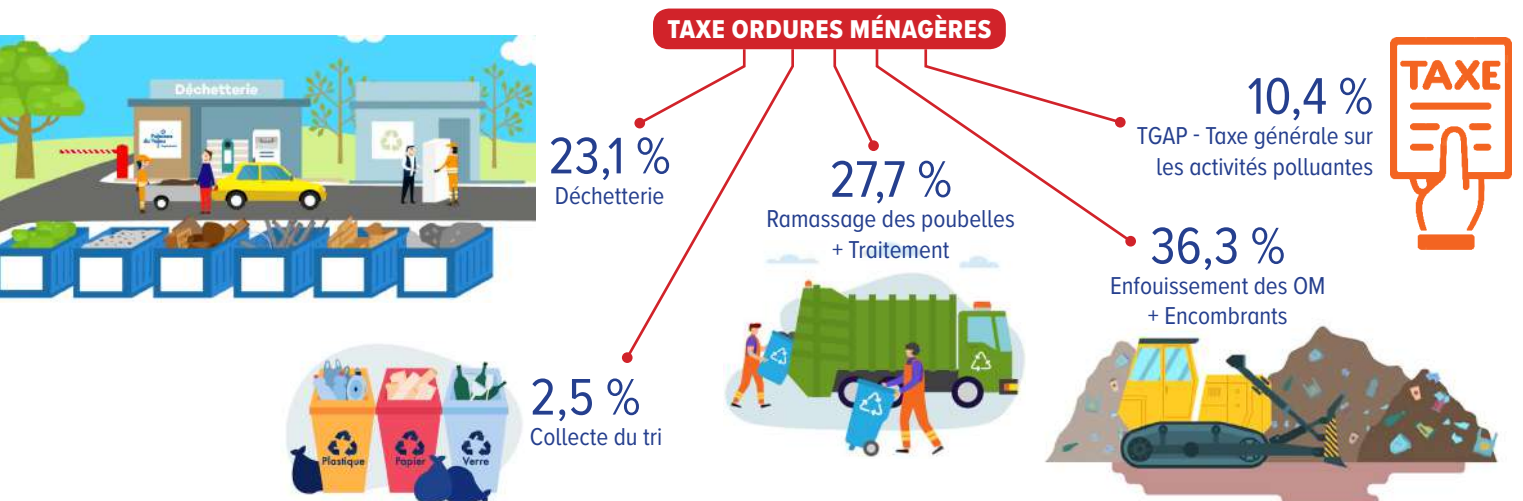
Attention, la base fiscale est réévaluée chaque année par le gouvernement. Cette évolution peut donc influencer sur votre montant de TEOM. Pour vérifier cette évolution, reportez-vous sur votre avis 2021 dans cet exemple.

Montant total de taxe foncière incluant la TEOM.

ET JE PAIE POUR QUOI ALORS ?

Cette taxe ne concerne pas uniquement le ramassage de nos poubelles en porte à porte !

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères permet de financer le service de collecte et valorisation des déchets ménagers et assimilés. Elle se compose de la manière suivante :



QU'EST-CE QUE LA TGAP ?

Taxe générale sur les activités polluantes (TGAP)

La TGAP dite déchets concerne le stockage, le transfert vers un autre pays et le traitement des déchets dangereux et non dangereux.

Plus le tri est effectué par les habitants, plus la taxe peut baisser car c'est ce qui coûte le + cher.

En effet l'enfouissement ou l'incinération sont utilisés en derniers recours quand les déchets ne sont pas valorisables car dits souillés. Il y a un fort intérêt et enjeu par un effort collectif pour réduire notre impact écologique et pour notre porte-monnaie !

QU'EST CE QUI VA CHANGER EN 2024 ?

À partir du 1^{er} janvier 2024, la compétence pour le ramassage du tri sera reprise par **BIÈVRE ISÈRE** (SMICTOM aujourd'hui).

Cela sera également l'application de nouvelles consignes de tri : passage en multi-matériaux afin de simplifier et mieux maîtriser le poids par PAV (point d'apport volontaire). En effet, la colonne bleue (papiers) sera supprimée, les déchets papiers pourront être mélangés dans le bac jaune.

Bièvreisère
communauté

POURQUOI ?

L'amélioration des détections par infra rouge permet de faire un tri automatique grâce aux évolutions technologiques. De plus, cela permettra de mieux tasser les déchets du bac jaune, combler les trous et ainsi optimiser les rotations. Les tournées, les coûts seront alors impactés positivement.

Pas de chichi avec le tri !

Les communes auront l'obligation de donner une possibilité aux habitants de traiter les déchets organiques

Saint-Michel a été précurseur sur le sujet et a fait installer depuis mars 2022 un site de **compostage collectif** en collaboration avec la SMICTOM et la participation de la micro-entreprise *Du papier à l'arbre*.

D'ailleurs, le 1^{er} avril 2023, ce fut la dernière intervention de Mme Charlotte BARBUT (*Du papier à l'arbre*) dans le suivi de notre site. Nous la remercions grandement pour ses conseils et son aide dans la réussite de cette action commune.

Charlotte BARBUT ►
lors de sa dernière intervention



Voici les référents bénévoles du village à contacter pour toute question concernant le fonctionnement du site :

- Jean-Pierre DURAND
- Cécile LE FOL

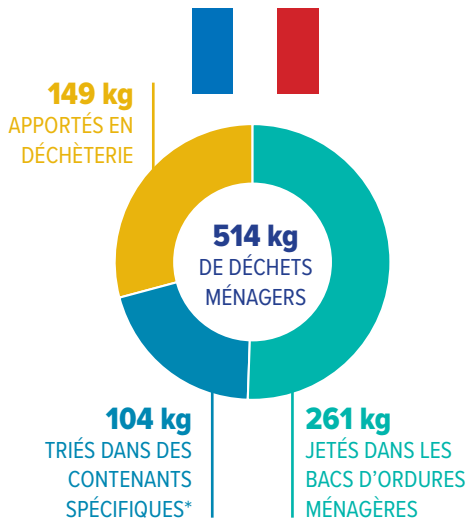
Veuillez prendre rendez-vous à la mairie pour qu'ils puissent vous rappeler.

Pour le bon fonctionnement du site, il est demandé de s'inscrire en mairie où l'on vous remettra **un bio seau** pour aider à participer au tri des déchets.

Une fois le compost prêt, cet **engrais naturel** peut être utilisé pour vos plantations florales ou au jardin **gratuitement**.



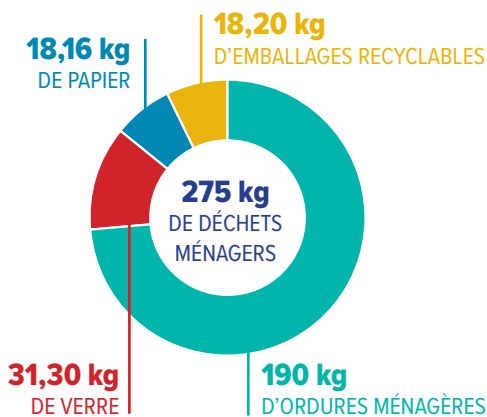
La production de déchets en France



* Chiffre des ordures ménagères + recyclables, sans encombrants et sans broyage des déchets verts

Recycler c'est construire une économie circulaire.

C'est passer d'un système « J'achète - je consomme - je jette » à « J'achète - je consomme - je valorise ».



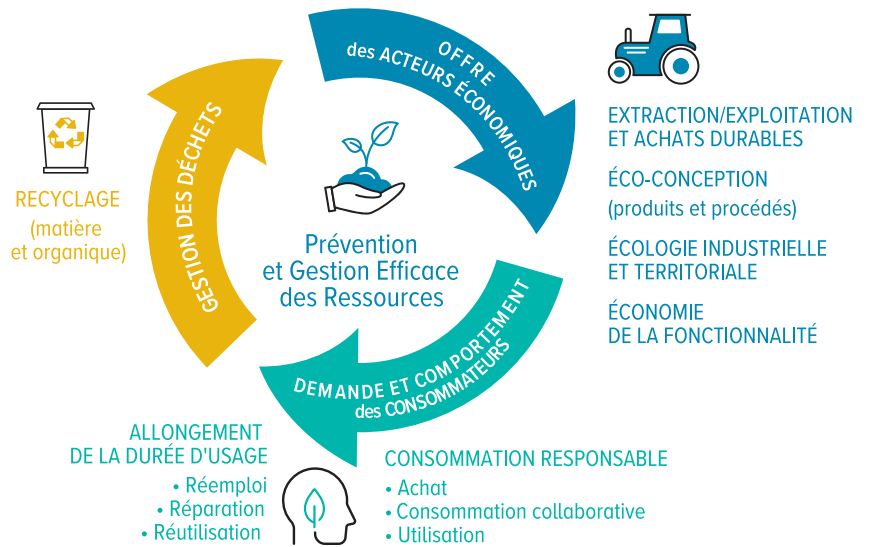
À l'échelle des 88 communes que compte le SMICTOM de la Bièvre, cela représente environ **21 000 tonnes d'ordures ménagères** qu'il faut collecter et traiter à des coûts de plus en plus élevés, conséquence de l'évolution du cadre réglementaire.

À NOTER

Les déchets organiques représentent environ **1/3 du poids de nos poubelles**



L'économie circulaire : 3 domaines, 7 piliers



Sur le SMICTOM, chaque habitant produit **275 kg de déchets ménagers par an** (hors déchèterie).

Bien trier : lutter contre les idées reçues

Vrai ou faux ?

Tous les emballages sont ensuite mélangés avec les ordures ménagères !

FAUX : ils sont triés mécaniquement et manuellement par familles de matériaux avant de rejoindre leur filière de recyclage. Les ordures ménagères sont traitées sur le site de Penol et sont considérés comme non valorisables. Tri en amont = valorisable = réutilisation ! Les refus de tri coûtent cher ! Un déchet mal orienté entraînera des coûts supplémentaires de transport et de traitement.

Vrai ou faux ?

Je jette en vrac mes emballages.

VRAI : Si les déchets sont dans un sac, les agents de tri ne peuvent pas voir à l'intérieur. Ils n'auront pas le droit de les ouvrir pour une question d'hygiène et de sécurité. Les sacs seront incinérés.

Vrai ou faux ?

On peut imbriquer les emballages les uns dans les autres.

FAUX : Une fois sur la chaîne de tri, il n'est pas possible de séparer les emballages emboîtés et rend alors le recyclage impossible. Pour gagner de la place, il vaut mieux aplatir bouteilles (dans le sens de la hauteur), cartons et briques.



123RF Stock Photos

Vrai ou faux ?

Il faut laver les emballages.

FAUX : C'est inutile. Cela ne doit pas engendrer le gaspillage de ressources naturelles comme l'eau. Il faut simplement vider leur contenu et bien les égoutter.

Les dépôts sauvages



Nous avons eu différentes remontées de dépôts sauvages dans les chemins du village.

Ce ne sont certainement pas des habitants de Saint-Michel mais vous pouvez les signaler soit sur l'application Politeia soit en mairie. Si pris en flagrant délit, merci de noter ou photographier la plaque d'immatriculation.

Ce genre d'incivisme est puni par la loi !

Pour résumer, plus chacun d'entre nous participera au tri des déchets, moins les coûts seront élevés et l'impact écologique diminuera.

L'avenir c'est avec vous, ensemble on peut changer les choses ! On compte sur votre participation.

Nadège REY,
responsable Commission communication

Saisons festives et liens fraternels

Beaucoup de joie et de partage à La Fraternelle à travers les saisons !

Au printemps notre carnaval a rassemblé beaucoup de familles, après avoir fait un petit tour dans le village à la rencontre de la doyenne : Lucienne Champon en compagnie de Julliette (la plus jeune) nous avons pu aller dire bonjour aux animaux de la ferme avant de terminer l'après-midi en musique à la salle.

L'été, lui, a été bien étrange, alors qu'en septembre nous avons encore des températures estivales, nous n'avons pas pu faire notre pique-nique aux Arêtes, il faisait

seulement 14° le week-end du 6 août. Nous nous sommes rassemblés, à la salle de La Fraternelle, dans la joie et la bonne humeur. Un grand nombre de personnes était à ce rendez-vous.

Fin septembre on y retournera pour le Repas de la Saint-Michel, avec notre célèbre Poule au riz à déguster sur place ou à emporter.

Dans ces temps difficiles il est important de tisser des liens, de faire des manifestations et partager de bons moments.

Nous nous efforçons de faire des rencontres qui peuvent toucher toutes les générations, les personnes seules ou les familles. Nous sommes à votre écoute, vous pouvez nous rejoindre lors de nos fêtes, mais également, au sein de l'association, venez nous apporter votre dynamisme, vous serez le bienvenu.

**Fraternelle salutation.
Danièle et toute son équipe**

Danièle GUILLOT, présidente de La Fraternelle

ÉQUIPE BÉNÉVOLE

Crèche à St-Michel : les préparatifs vont bon train !

Depuis quelques semaines déjà, la crèche de Noël 2023 se prépare.

Michel a fabriqué deux nouvelles maquettes (une maison et une grange) et il s'applique à figurer des détails : une échelle, un seau, une table avec un maillet et une tuile pour casser les noix...

D'autre part, grâce à la générosité d'une donatrice, beaucoup de nouveaux santons étaient destinés à rejoindre le décor. Petit souci, ils avaient tous des costumes provençaux ! Qu'à cela ne tienne ! Les

2 Martines ont décapé et relooké les personnages « à la mode de chez nous » !

Village miniature et crèche de la Nativité seront cette fois encore présentés avec finesse et précision. Une visite à ne pas manquer ! Du 8 décembre au 15 janvier 2024. (Horaires à préciser).

Françoise JACQUEMET,
Équipe bénévole



Michel : maître de la pose de cheminées



Les Martines : style local pour les santons

Association des Donneurs de Sang Bénévoles de la région stéphanoise

L'Association des Donneurs de Sang Bénévoles de la région stéphanoise a officiellement vu le jour le 16 mars 1968 et est affiliée à la Fédération Française pour le Don de Sang Bénévole.

Notre ligne de conduite

Cette affiliation l'engage à respecter les principes éthiques du donneur de sang bénévole :

**Volontariat • Anonymat
Bénévolat • Non-profit**

Cette affiliation lui confère le statut d'association d'utilité publique pour la santé. Son champ d'action couvre aujourd'hui 8 communes : **Brion, Plan, Saint-Geoirs, La Frette, La Forteresse, Saint-Michel-de-Saint-Geoirs, Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs et Saint-Hilaire-de-La-Côte.**

Son rôle premier est de promouvoir et de susciter la population au don de sang.

Cette action aborde aussi bien le recrutement de nouveaux donneurs, la fidélisation des donneurs, le message de confiance nécessaire pour inciter au don.

L'association est en relation directe avec l'**Etablissement français du sang**,

collecteur national, afin d'organiser au mieux la logistique nécessaire pour les collectes mobiles sur nos communes :

- Il en découle un calendrier favorisant les collectes de proximité (pas ou peu de déplacement), la mise en place de services (mini-garderies), une plage horaire étendue facilitant la venue des donneurs.

- La nécessité de faire évoluer les besoins en matériel et en personnel afin que le don soit un moment de solidarité facile à vivre.

Un autre rôle essentiel de l'association est d'entretenir la convivialité et la bonne humeur pendant les collectes. Cela se traduit par un accueil souriant des bénévoles reconnaissables par leur tenue, de vous guider pendant le don et/ ou vous aider à passer le cap de la première fois.

L'amélioration de la collation post-don, l'écoute des donneurs pour être au plus près de la réalité des besoins sont aussi des critères étudiés par l'association.

Le Don de Sang aujourd'hui

Au fil du temps, les événements sociétaux quels qu'ils soient : pandémie, aléas climatiques, crises énergétiques, pénurie de personnel médical, ont profondément modifié et marqué l'action de notre association, des donneurs et de l'Etablissement français du sang.

Pour un geste basé avant tout sur la générosité, l'altruisme, il est nécessaire de déployer une énergie importante pour satisfaire tout à chacun.

Mais cela ne doit pas faire oublier la raison principale à donner son sang :

SAUVER DES VIES

Souhaitons que 2024 soit une année plus sereine pour tous et que vous soyez toujours plus nombreux à honorer de votre présence nos collectes, collectes de sang au service des malades en attente d'une poche, source de VIE.

Prochaines collectes 2023

DATES	LIEUX	HORAIRES	LIEUX
Lundi 30 octobre	Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs	16h-19h30	Salle de spectacle
Lundi 6 novembre	Saint-Hilaire-de-la-Côte	16h-19h30	Gymnase

Le Don de Sang à Saint-Michel

Après une reprise en 2022 de la collecte qui fut une belle réussite, l'association a repris les mêmes ingrédients en 2023 pour faire participer un maximum de personnes : collation améliorée, ambiance musicale avec « Les voix du Billoux ».

Et malgré une météo presque hivernale, il y a eu une très belle participation :

64 donneurs, 3 nouveaux et une super ambiance.

Il faut dire que le don de soi est bien représenté sur la commune avec **Patrick LOCHON**, qui, avec ses **195 dons** est un bel exemple de fidélité.



Chapeau bas Patrick : 195 dons

On a le sourire pour donner son sang

À vos agendas

LOTO - Samedi 25 novembre 2023

à partir de 20h à la salle des spectacles de Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs.

Pour les collectes à venir :

Réservez votre RDV sur :

<https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>

... et le code QR

pour les utilisations de smartphone.



0 800 109 900
04 76 42 43 44

Association des donneurs de sang bénévoles de la région stéphanoise
La Mairie - 38590 St-Étienne de St-Geoirs

Mail : dondesang38590sesq@gmail.com

facebook

<https://www.facebook.com/donusang.SESG>



Le Comité de jumelage des 3 Saint-Geoirs prépare sa rentrée

Notre comité a dû faire face à la disparition de son président, Bernard Brochier, en début d'année. Nous lui rendons hommage pour son implication.

Son épouse Claudine a repris le flambeau avec courage, entourée d'une équipe toujours très motivée.

Actuellement nous tentons de renouer des liens avec nos amis de Casorate Sempione, durement éprouvés par l'épidémie de Covid-19. Cet été, nous avons renoué avec

la tradition de notre pique-nique annuel qui rassemble les membres et sympathisants du comité à l'étang de Chanclau pour un moment convivial.

Notre participation au forum des associations nous a permis de présenter nos projets.

Nous vous invitons à réserver votre **soirée**

dansante du samedi 21 octobre, animée par Daniel et Laurence, bien connus dans la région, qui se tiendra à la salle des fêtes de Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs.

Nous vous rappellerons et vous informerons de nos manifestations en temps voulu.

Le Comité de jumelage des 3 Saint-Geoirs



Un moment convivial à l'étang de Chanclau

La chasse - ACCA

Saison de chasse 2023-2024 : actualités et prévisions

Cette année la saison de chasse a débuté le dimanche 10 septembre 2023 et s'achèvera le jeudi 29 février 2024. Le jour de non chasse reste le vendredi en Isère.

Cette saison nous avons participé à l'opération lancée par la fédération pour implanter de jeunes faisans plus tôt dans l'année. C'est pourquoi, nous avons lâché 30 faisandeaux (faisans d'environ 6 mois) en juillet. Cela permet d'avoir du gibier bien plus sauvage et habitué à la nature pour la période de chasse. Chaque faisandeau est identifié par des bagues aux pattes de couleur différente pour chaque commune qui participe à l'opération, afin d'étudier leur déplacement par rapport à leur lieu de lâcher et à celui de leur prélèvement. De nombreuses ACCA de la Bièvre ont également mis en place cette opération plutôt

nouvelle sur le secteur. Cette dernière devrait être bénéfique afin d'entraîner une meilleure reproduction et un gibier de meilleure qualité. Pour compléter le premier lâcher, **200 faisans sont répartis en 3 fois** sur les différents secteurs de la commune pendant la période de chasse. Le tir du faisane est autorisé uniquement le week-end et les jours fériés.

Ensuite nous avons **7 chevreuils à prélever** sur la saison 2023-2024. Cette quantité est définie par la fédération, proportionnellement au nombre d'hectares de bois sur la commune. Pour les sangliers, il n'y a aucune limitation de tirs, les ACCA

gèrent elles-mêmes les quantités à prélever.

Les chevreuils et sangliers se chassent en battue sur des secteurs définis par des panneaux quand celle-ci est en cours. Chaque personne participante signe un carnet de battue et tire un poste au sort. Le responsable de battue est non seulement garant du respect de ces deux premières règles, mais il organise également la chasse et rappelle les consignes de sécurité à chaque battue.



Faisan commun



Chevreuil d'Europe

L'ensemble des chasseurs vous souhaite une bonne rentrée.

Brandon BOIS,
président de l'ACCA

Le journal des Petits Malins

De janvier à
juillet 2023

Vendredi 27 janvier



Vendredi 20 janvier

Nous avons pris le bus pour nous rendre au cinéma "Les Méliès" de Saint-Marcellin. Nous avons visionné **Le Petit Monde de Léo**, un programme de cinq courts-métrages poétiques réalisés à partir des albums de Leo Lionni. C'était très beau et ça nous a fait rêver !

La fête de la galette et notre concert sur scène

Le grand événement organisé avec le Sou des écoles a eu lieu à la salle de la Georgia de Saint-Geoirs. Il y avait de délicieuses galettes préparées par le Sou des écoles et une buvette. Nous avons **chanté sur scène** avec tous nos camarades du RPI, applaudis par nos familles. C'était fantastique !



Vendredi 27 janvier

L'exposition des maquettes du village

Nous sommes allés visiter l'exposition des maquettes du village. Nous sommes partis de l'école à pied. Il faisait très froid mais cette petite promenade nous a réchauffés. L'exposition avait lieu à l'église de Saint-Michel-de-Saint-Geoirs, Maguy, l'ancienne ATSEM de l'école, était présente pour nous accueillir, avec son mari Michel, l'artiste qui a créé toutes ces **maquettes des maisons du village**. Il nous a expliqué les techniques qu'il met en œuvre. Il utilise des matériaux naturels (pierres, tuiles, écorces, herbes séchées...) et de la colle néoprène. Il travaille à partir des photographies des bâtiments. Nous avons reconnu beaucoup d'entre eux, notamment la mairie. Michel reçoit de l'aide ou des dons d'autres passionnés. Un monsieur a par exemple réparé une boîte à musique en forme de vieille horloge miniature, afin qu'elle joue de nouveau la Lettre à Elise de Beethoven. Une maman de notre classe a gravé de petites enseignes avec un pyrograveur. Et une dame a quant à elle donné des moutons miniatures, âgés de plus de 100 ans ! Cette visite était très intéressante ! En rentrant la maîtresse a joué la Lettre à Elise au piano et nous a raconté l'histoire de cette célèbre mélodie.





Vendredi 3 février

Les ateliers des familles

Nous avons passé une très belle journée avec les ateliers des familles, animés par des parents et grands-parents de la classe, autour des **jeux de société**.

Vendredi 10 mars

La ludothèque à l'école

Sandrine de la ludothèque est venue à l'école avec son camion. Elle a installé **beaucoup de jeux** dans la salle de motricité. Il y avait même un grand coin cuisine et restaurant. Nous nous sommes beaucoup amusés !



Jeudi 16 mars

Spectacle musicale surprise

Lors de cette belle journée, nous avons profité d'un très beau spectacle musical, plein d'humour, offert par la chanteuse Marion Elgé et le musicien David Granier.

Marion chantait avec David, qui l'accompagnait aussi à la guitare, et nous avons aussi tous chanté avec eux, des **chansons amusantes** qui parlaient de fourmis et d'écologie. Marion et David font ce métier sur scène (dans des clips et dans des BD aussi) depuis longtemps et ils aiment tout particulièrement aller chanter dans les écoles ! Ils nous ont fait un très beau cadeau avec cette surprise !



du jeudi 23 au vendredi 31 mars

La Grande Lessive (exposition à l'école)



Nous avons fièrement exposé notre création sur étendoir pour La Grande Lessive.

Le thème de cette année était « **Ta cabane et - est la tienne** » et nous avons construit une énorme cabane en 3D, avec trois étages colorés en carton, surmontée par un ananas, sur laquelle nous avons fixé toutes nos oeuvres. Cela nous a permis de travailler les représentations des cabanes (maisons et châteaux!), le dessin au crayon, la peinture à l'aquarelle et le tracé des contours au feutre fin noir. Notre cabane collective, portant toutes les autres cabanes, était superbe !

Notre fête du carnaval

C'était une très belle journée, nous étions tous déguisés ! Nous avons beaucoup ri et nous nous sommes régalés grâce aux délicieux goûters (gaufres, crêpes, bugnes...) préparés par nos familles, qui sont venues costumées, pour goûter avec nous à l'école !

Mardi 21 février



Lundi 3 avril

Sortie à la ferme Mabily

Nous sommes allés en sortie à la ferme Mabily, accompagnés par des parents. Nous avons bien marché, nous avons vu des vaches dans une remorque, des chevreaux, des chèvres et des boucs, des lapins, ainsi que des moutons et des agneaux ! Danièle nous a fait visiter la ferme. Nous avons pu observer la **fromagerie**, le biberon à dix tétines des cabris et la grosse machine à casser des noix. Le papa de Danièle faisait la mondée (on dit aussi la mondaison) en cassant des noix avec son marteau sur une tuile. C'était une visite passionnante !



Mardi 4 avril

Sortie à l'élevage de chevaux de Lucie et à la stabulation de Joël

Nous sommes allés à pied visiter l'élevage de chevaux **Artik Stars** de Lucie Rojat.

Lucie a de magnifiques chevaux et deux adorables poulains nouvellement nés.

Elle nous a parlé de son métier auprès d'eux. Nous avons pu leur offrir nos pommes, carottes et biscuits pour chevaux, en tendant bien notre main paume ouverte. Ils étaient gourmands et curieux. Nous avons aussi pris notre goûter devant le champ des chevaux, afin de reprendre des forces pour la longue montée du retour. Monsieur le Maire nous a fait la surprise de nous attendre sur le chemin, pour nous accueillir dans sa **stabulation**. Nous avons pu admirer les vaches et leurs mignons petits veaux. L'un d'eux venait juste de naître et dormait paisiblement malgré notre enthousiasme ! Une journée riche en émotions !

Vendredi 7 avril

Les ateliers des familles

Les parents d'élèves nous ont proposé un atelier de pratique musicale très intéressant, avec **beaucoup d'instruments de musique** et une présentation des familles d'instruments. Nous avons tous pu également jardiner dans notre potager, nous aurons bientôt des radis à croquer et des fleurs à admirer !

Un troisième atelier nous a permis de garnir toutes les jardinières de nos fenêtres d'école avec des plantes aromatiques.

À la cantine une belle surprise nous attendait : l'animateur du traiteur est venu avec sa musique et sa machine à gaufres. Il nous a laissé beaucoup de gaufres sur des bâtonnets à partager pour le goûter. C'était délicieux ! Quelle belle journée !



Deuxième sortie au cinéma

Nous avons passé une très belle matinée avec notre deuxième sortie au Cinéma Les Méliès de Saint Marcellin. Notre chauffeur de bus était le très sympathique Gus, que nous étions contents de retrouver !

Dans le cadre du programme Ecole et cinéma, nous avons vu d'autres courts-métrages regroupés sous le titre thématique « **Le Grand Dehors** ». Il y avait notamment Le chat d'appartement (qui fait beaucoup de bêtises, part à l'aventure et ronronne fort) une aventure de Wallace et Gromit (très drôle) et un conte magnifique avec Flocon de neige, qui rappelait l'univers de Kirikou et la sorcière ! Nous avons tous beaucoup aimé cette nouvelle séance de cinéma !

Jeudi 25 mai

Le pétrissage des brioches

Rolland de l'association George Antonin est venu en classe nous apporter les ingrédients et **pétrir la pâte à brioche** avec nous. Il était très gentil et aussi très patient. Ça sentait bon ! Nous étions très sales et très contents !



Vendredi 26 mai

La fête de la brioche

Nous avons partagé une magnifique journée ensoleillée et riche en activités, pleine de joie et de gourmandise, avec tous nos copains du RPI, nos familles et les formidables George Antonin et leur **superbe four à bois** installé dans la cour de l'école de Saint-Geoirs !



Dans la garderie était installée une classe d'autrefois, avec une admirable institutrice en blouse d'époque. Elle nous a appris à écrire à la plume et nous avons aussi tamponné des animaux avec de l'encre.

Vendredi 9 juin

Visite des futurs élèves avec leurs familles

Nous avons partagé un goûter avec les futurs élèves de notre école et leurs parents. Ils ont aimé déguster des brioches et du jus de pommes avec nous. Ensuite ils ont pu **visiter notre belle et grande école** des Petits Malins !

Vendredi 30 juin

Pièce de théâtre et répétitions de chant avec Clara Cahen

Le matin nous avons pleuré de rire, grâce aux fabuleuses comédiennes Laurence et Sylviane qui ont interprété « **Chapeau Rond Rouge** » (la réécriture décalée et hilarante du *Petit Chaperon Rouge*, où les petites filles prennent le pouvoir sur les loups et où la grand-mère roule en voiture décapotable !) avec de jolies marionnettes, dans le petit théâtre de notre école. Et l'après-midi nous avons répété nos chansons avec la chanteuse Clara Cahen, pour notre concert de la fête de l'école et le merveilleux anniversaire des 20 ans du RPI, qui avaient lieu le lendemain, le samedi 1^{er} juillet !



Jeudi 11 mai



Vendredi 7 juillet

Les ateliers des familles

Nous avons joué aux petits pharmaciens avec un atelier de phytothérapie, avec récolte dans notre jardin et confection d'un baume au plantain aux nombreuses vertus, avec de la lavande et du beurre de karité.

Il y avait également un atelier de dessins guidés par étapes, avec des modèles.

Deux fantastiques ateliers proposés par les parents d'élèves, pour clore cette année scolaire en beauté !



Mots d'enfants

Voici quelques bons mots des élèves de maternelle glanés en cours d'année !

- Il ne faut pas dire de méchancetés aux autres, car ça peut leur faire de la peine et les rendre tristes.

Un élève renchérit :

- Oui c'est vrai il faut dire des "genticetés" !

- Maitresse est-ce que tu pourrais me donner une feuille de couleur ? Parce que c'est trop stylé !

En sciences nous avons travaillé sur l'air et appris à fabriquer des éventails.

- Maitresse, j'arrive pas trop à plier mon épouvantail !

- Maitresse j'ai tellement chaud que je transpire des fesses !

- Que font ces enfants sur l'image ?

- Ils sont en train de piocher un poisson ! (*pêcher)

- Maitresse j'ai pas réussi à dormir cette nuit, pourtant je suis fatigué !

- Oh maitresse regarde ta voiture ! Il a pleuviu !

Une de ses copines de classe propose à un camarade de l'aider à finir son exercice.

Il lui répond :

- T'inquiète je gère cocotte !

- Elles sont belles tes lunettes de soleil !

- Oui c'est des lunettes de beau gosse !

- Venez les enfants, on va voir les poulains à la récré !

- Oh maitresse c'est trop bien ! On dirait que c'est une aventure de cowboys et qu'on va les attraper avec des lassos !

- Maitresse je vais te dire un truc mais alors là tu vas être vraiment é-pa-tée : on a regardé Stuart Little 2 ! ... Mais tu sais quand même ça fait un peu peur !

- Ce sont les personnages de quel conte ?

- Oui je sais... Euh... Ours d'Orge ! (* Boucle d'Or)

La maitresse explique un exercice à un élève et il répond :

- T'inquiète je gère.

- Qu'est ce que vous avez mangé à la cantine ?

- Au dessert on a mangé une clémentine et un petit-fils ! (*un petit suisse)

Une élève est arrivée le jour de l'English Day, en s'écriant :

- Aujourd'hui c'est l'Ingrid Day !

- En fait maitresse tu sais j'étais malade, parce que j'atchoumais trop !

- Mettez bien vos pulls et vos gilets avant vos vestes !

- Ah oui moi j'ai un débordeur dessous !

Audrey l'ATSEM demande :

- Les enfants on a besoin d'une petite cuillère. Comment s'appelle cette cuillère ? La grosse cuillère c'est la cuillère à soupe et la petite cuillère ? C'est la cuillère à ... ?

Un élève s'écrie :

- La cuillère à bébés !

La maitresse demande à un élève s'il arrive à faire un exercice un peu difficile. Il répond :

- Oui j'y arrive, mais là tu me déconcentres un petit peu.

Le bon mot, pour sourire au photographe :

On dit cerise !
On dit cheese !
Et là une élève s'écrie "cheeseburger" !

La maitresse répète une consigne à un élève distrait et il répond :

- Désolé j'ai bugué.

À propos d'un livre de cuisine du monde, lors de l'activité bibliothèque :

- Moi j'ai déjà goûté de la soupe japonaise, j'aime bien.

- Moi aussi j'aime bien la soupe à la japonaise !

- Ah oui moi aussi j'aime bien la soupe à la punaise !

- Maitresse aujourd'hui je ne peux pas travailler parce que j'ai trop chaud aux mains !

- Quand j'ai des boutons de moustiques je me gratte tout le temps !

- Il vaut mieux ne pas gratter, car sinon ça gratte de plus en plus. On peut mettre un pansement par exemple.

- Ah non moi je mets jamais de pansement, parce que j'aime bien gratter jusqu'à ce que ça saigne !

La maitresse explique un exercice à un élève et il s'exclame :

- C'est vraiment trop top ce travail !

Une élève tend un serpent de pâte à modeler à la maitresse :

- Maitresse tiens je t'ai cuisiné un serpent !

- Heu tu es sûre que je peux manger cela ? C'est un peu dégoûtant non ?

L'élève secoue un peu le serpent.

- Non c'est bon il est mort, tu peux le manger, t'inquiète pas !

REMERCIEMENTS

Nous les Petits Malins, Ingrid notre maitresse et Audrey notre ATSEM, nous remercions les mairies, les élus et tous les agents, le Sou des écoles et toutes nos familles, pour leur confiance et leur aide à la réalisation de nos nombreux projets, qui embellissent et enrichissent chaque année scolaire ! A bientôt pour de nouvelles aventures !

Les 20 ans du RPI

C'est une journée de fête qui a été organisée par les mairies à l'occasion des 20 ans du RPI.

Après un temps officiel le matin où se sont succédés spectacle de l'école et discours des maires des 3 communes ainsi que des maires fondateurs du RPI, un apéritif offert par les municipalités s'en est suivi.

L'après-midi, la kermesse tant attendue par les enfants leur a permis de profiter des nombreux jeux proposés par le Sou des écoles et une grande batucada a déambulé avec tous les enfants dans le village de Saint-Geoirs. Afin de se replonger dans nos souvenirs, une exposition de photos de classe au fil du temps fut agencée retraçant les groupes d'écoliers depuis la création du RPI jusqu'à nos jours. Chacun a pu se retrouver, chercher, essayer de reconnaître un enfant ou bien encore simplement suivre sa famille.

Le Sou des écoles, les conseils municipaux, les bénévoles, les équipes éducatives, les parents d'élèves et les élèves se sont tous mobilisés pour que cette belle journée soit possible et réussie.

Morgane MÉARY,
référente RPI



La rentrée des classes

Les Petits Malins ont fait leur rentrée scolaire. Ce sont **20 élèves** que nous accueillons cette année. La rentrée s'est très bien passée autour d'un bon petit déjeuner préparé par Ingrid, notre professeure des écoles et directrice. C'est cette année une rentrée au goût d'été indien pour le plus grand plaisir des enfants qui vont pouvoir profiter de longues récréations ensoleillées.



La fibre à Saint-Michel, ça avance ?

Le déploiement de la fibre est prévu en 2025 sur notre commune. Mais avant cela, il va falloir préparer sa mise en place. Voici les obligations à connaître et à prévoir dès à présent.



ÉLAGUER POUR FACILITER LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE ET LA MAINTENANCE DU RÉSEAU

Le tirage des câbles de fibre optique utilisera au maximum les infrastructures existantes pour permettre un déploiement rapide tout en limitant la gêne occasionnée et les coûts de travaux, selon deux méthodes :

- en souterrain, via notamment les fourreaux existants de l'opérateur historique Orange et des collectivités,
- en aérien, avec l'utilisation principalement des poteaux d'Orange supportant le réseau téléphonique en cuivre, ou des appuis gérés par ENEDIS, supportant le réseau électrique basse tension.

Pourquoi faut-il élaguer ?

Les plantations situées à proximité des réseaux aériens nécessitent une surveillance et un entretien régulier. Trop proches des câbles, elles peuvent provoquer un mauvais

fonctionnement, voire en cas de frottement ou de chute de branches, une interruption de service. Les végétaux peuvent également gêner ou empêcher l'accès aux poteaux.

Qui doit élaguer ?

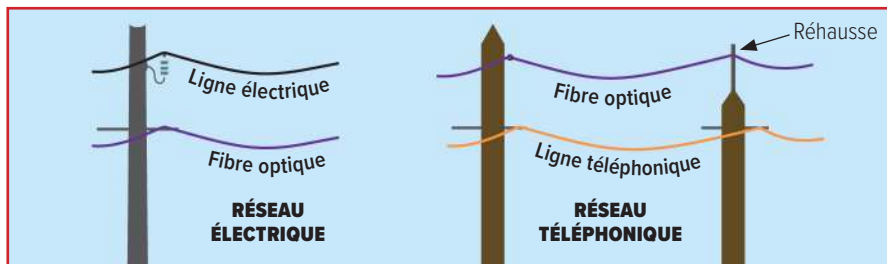
Si les plantations sont implantées sur une propriété privée et que les distances entre les branches et les lignes ne respectent pas la réglementation (voir illustrations), alors conformément à l'article 85 de la Loi du 7 oct. 2016 pour une République numérique, il est de la responsabilité du propriétaire du terrain, du fermier ou leurs représentants, de prendre en charge les opérations d'entretien des abords d'un réseau ouvert au public telles que le débroussaillage, la coupe d'herbe et l'élagage. L'élagage peut être réalisé par le propriétaire lui-même ou par une entreprise agréée de son choix.

Et si le propriétaire refuse d'élaguer ?

Le maire est fondé à prendre tout arrêté visant à assurer ses missions de police et notamment pour réglementer l'élagage des plantations en bordure de voies sur le territoire de sa commune. Il peut donc imposer l'élagage au propriétaire qui paiera les frais engagés.

EN RÉSUMÉ

- La mairie a l'obligation d'élaguer les axes communaux et informe les propriétaires privés, de préférence par courrier, de leurs obligations en la matière.
- Si les propriétaires privés n'ont pas la possibilité de réaliser les travaux par eux-mêmes, la mairie pourra leur proposer de confier ces opérations à une entreprise d'élagage.
- Le propriétaire est facturé directement par la mairie.

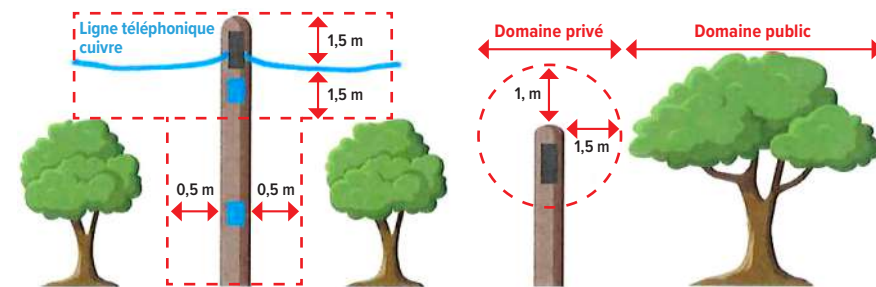


ATTENTION

1. Aucun travail d'élagage ne doit être entrepris aux abords des lignes électriques sans accord préalable d'ENEDIS (à saisir en adressant l'imprimé cerfa n° 90-188) et nécessite une habilitation pour travailler dans un environnement électrique. Par ailleurs, dans la majorité des cas, ENEDIS est en charge de l'élagage, il est donc nécessaire de se rapprocher de cette dernière.
2. Il est formellement interdit à quiconque de tenter de monter sur les poteaux électriques ou téléphoniques.

Quelles sont les distances à respecter ?

Chaque plantation du domaine public ou privé doit respecter une distance de 1,5 mètres et 0,50 mètre en largeur autour des lignes téléphoniques.



À retenir

À DÉFAUT D'ÉLAGAGE, LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE SUR LA COMMUNE PEUT ÊTRE REPOUSSÉ. La commune incite les propriétaires à anticiper et à réaliser un élagage régulier et respectueux.

Questions fréquentes

Quels sont les éléments à dégager : ligne et / ou poteau ?

Les lignes et les poteaux doivent être dégagés. Au-delà des câbles de fibres optiques à poser, des boîtiers pour le raccordement des futurs abonnés le seront également.

Quelle distance doit être dégagée autour de la ligne et / ou poteau ?

L'élagage doit être réalisé dans un rayon de 1,5 m autour des câbles existants et sur une hauteur de 1 mètre, du sol vers le sommet du poteau.

Lorsque les plantations gênantes sont des arbres centenaires (chênes), les propriétaires doivent-ils les couper ?

Il n'est pas demandé d'abattre un arbre entier, seule la végétation qui empiète sur le domaine public est à élaguer. Si l'élagage n'est pas possible, l'entreprise d'élagage retenue étudiera au cas par cas les solutions envisageables.

Si le propriétaire décide de procéder par lui-même à l'élagage, doit-il notifier sa réponse par écrit ? Ou un simple appel téléphonique peut-il être pris en compte ?

Les services communaux sont libres de gérer les retours d'information. Cependant, un écrit est toujours souhaitable.

Un débroussaillage sous la ligne est-il Indispensable.

Pour poser les câbles, les entreprises interviennent à l'aide de nacelles. Il est demandé aux propriétaires de dégager les accès, notamment au niveau des poteaux.

L'ÉLAGAGE C'EST CHAQUE ANNÉE !

L'ambroisie, un enjeu de santé publique : chacun peut agir !

Nous avons édité un article dans notre bulletin en septembre 2020, mais au vu de sa propagation chaque année, voici un rappel pour la lutte contre cette plante envahissante dont le pollen est fortement allergisant.



Agir contre son expansion est un enjeu majeur de santé publique qui requiert l'implication de tous.

Quelques chiffres clés en région Auvergne-Rhône-Alpes


40,6 M€
Coût annuel
de la consommation de
soins induits par les
allergies à l'ambroisie


10 à 15 %
Pourcentage
de la population
potentiellement
allergique à l'ambroisie


10/4
Part des communes
avec au moins
un signalement
d'ambroisie en 2021



Son fort potentiel d'envahissement lui permet de se développer rapidement sur une grande variété de milieux (sols agricoles, bords de voies de communication, zones de chantier, terrains privés, etc.).

En cultures, elle peut être la cause **des pertes de rendement** partielles voir totales lorsqu'elle envahit une parcelle.

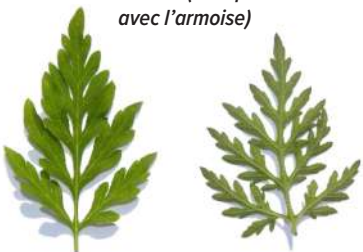
Chaque pied d'ambroisie est capable de produire chaque année sur la période été-automne à la fois :

- des milliers de grains de pollen pouvant affecter les personnes allergiques ;
- plusieurs centaines à milliers de semences qui représentent autant de nouveaux pieds d'ambroisie pouvant se développer les années suivantes.

Reconnaissance et gestion préventive

Apprenez à reconnaître l'ambroisie et surveillez vos terrains. Il faut par exemple faire attention aux environs des mangeoires pour oiseaux car les sachets de graines commercialisées pour leur alimentation contiennent parfois des graines d'ambroisie.

Feuilles d'ambroisie (à ne pas confondre avec l'armoïse)



Si vous pensez avoir trouvé de l'ambroisie

1. Confirmer si possible votre observation avec une personne familière avec l'ambroisie.
2. Si c'est de l'ambroisie, vous pouvez **la signaler** utilisant la plateforme suivante : signalement-ambroisie.fr (elle permet de signaler la présence d'ambroisie en ligne). Si vous préférez, vous pouvez aussi écrire à : contact@signalement-ambroisie.fr ou téléphoner au 0 972 376 888.
3. S'il y a peu de plantes, le mieux est **d'arracher avec des gants** avant la floraison.
4. S'il y a trop de plantes, il existe différentes techniques à utiliser avant qu'elle ne fasse de graines : fauchage, brûleur thermique, broyage, binage, les moutons la mangent, etc.

Comment participer à la lutte contre l'ambroisie ?

- 1 **Signaler les plants d'ambroisie** grâce à votre smartphone ou sur le site signalement-ambroisie.fr
- 2 **Votre signalement est reçu par le référent de la commune**
- 3 **Il coordonne les actions de lutte pour éliminer l'ambroisie**



CONTACT EXPERT

observatoire.ambroisie@fredon-france.org
+33 (0)7 68 999 350 ou +33(0)1 53 83 71 75

Pour s'informer : www.ambroisie.info

Pour suivre l'actu : www.ambroisie-blog.org
FREDON France



VOTRE RÉFÉRENTE COMMUNALE

Sandrine GUILLOT - Veuillez prendre rendez-vous à la mairie pour qu'elle puisse vous rappeler.

VOS RÉFÉRENTS INTERCOMMUNAUX

Bernard CRÉZÉ : mairie.lafrette38@gmail.com
06 83 58 05 71

Laura ARTAUD : laura.artaud@bievre-isere.com
06 40 53 56 77

Bièvreisère
communauté

POUR ALLER PLUS LOIN : Pour plus de détails sur les méthodes de lutte contre l'ambroisie et la réglementation en vigueur, consultez le portail de lutte contre l'ambroisie en Auvergne-Rhône-Alpes, à l'adresse <https://ambroisie.fredon-aura.fr> (Rubrique « Documentation & Réglementation ») ou scannez le QR code :





Mairie de Saint-Michel-de-Saint-Geoirs

1550 Route de la Forteresse
38590 SAINT-MICHEL-DE-SAINT-GEOIRS

Tél. 04 76 65 48 83
mairie.stmichelstgeoirs@wanadoo.fr

www.mairie-stmichelstgeoirs.com

